

# LA LUMIÈRE

Volume 15, Numéro 2

Août 2009

**Programmation Loisirs  
Automne 2009  
à l'intérieur!**  
Voir pages 3 à 6

Organisme financé par



**Centraide**  
du Grand Montréal

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Montérégie  
**Québec**

## Notre journal La Lumière... 15 ans déjà!



L'APHRSO est heureuse de souligner le 15<sup>ième</sup> anniversaire de son journal interne La Lumière. Paru pour la première fois à l'automne 1994 sous la forme d'un bulletin de type «newsletter», ce médium de communication visait à l'époque à informer les membres des activités de l'organisme et des dossiers qui retenaient l'attention. Au fil des ans, notre journal a pris du volume et en 2000, le logo de ce dernier a été modifié pour celui que nous connaissons aujourd'hui.

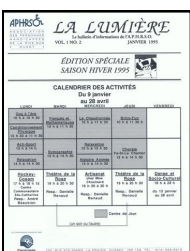
En 2008, le journal La Lumière a subi une autre transformation en étant publié en version couleur et sous un format livre plutôt que sous le format noir et blanc et broché que nous lui connaissions.

Le journal La Lumière a connu certes une cure de beauté mais les objectifs de cette publication sont demeurés inchangés avec le temps. L'APHRSO souhaite encore aujourd'hui que ce médium de communication continue d'être une référence en information.

C'est pourquoi, nous invitons nos membres et leurs familles à nous transmettre tous commentaires ou suggestions pouvant nous aider à améliorer le contenu de notre journal afin qu'il réponde à vos attentes.

### *Dans ce numéro :*

Inscriptions aux activités	3
Programmation loisirs	4-5-6
Nouvelles en bref	7
Transport adapté	8
Vignette de stationnement	9
Inauguration du module de jeux adaptés à St-Constant	11



*L'APHRSO a découvert un petit texte fabuleux sur internet et nous aimerions le partager avec vous. Ce texte décrit, de façon très imagée, ce que représente l'arrivée d'un enfant handicapé au sein d'une famille. Ayant été charmé par cette histoire, nous vous invitons à en faire la lecture.*

## Bienvenue en Hollande

*«On me demande souvent de décrire ce que représente l'éducation d'un enfant avec une incapacité, de manière à ce que les gens qui n'ont pas vécu cette expérience puisse la comprendre et imaginer ce qu'elle représente.*

*Ça ressemble un peu à ce qui suit :*

Attendre un enfant, c'est comme planifier un fabuleux voyage...en Italie. Vous achetez un grand nombre de guides de voyage et vous faites de merveilleux plans : Le Colisée, Le David de Michel-Ange, les gondoles à Venise. Vous apprenez quelques phrases utiles en Italien. Tout cela est très excitant!



Enfin, après des mois de préparation fébrile, le grand jour arrive. Vous faites vos bagages et vous partez. Plusieurs heures plus tard, l'avion atterri et le commandant de bord annonce : «Bienvenue en Hollande.» "Hollande?" , dites-vous. "Que voulez-vous dire par Hollande? J'ai pris un billet pour l'Italie. Je suis censé être en Italie. Toute ma vie, j'ai rêvé d'aller en Italie." Mais il y a eu un changement dans le plan de vol. Vous avez atterri en Hollande et c'est là que vous devez rester.

Ils ne vous ont cependant pas amené dans un endroit horrible, dégoûtant, sale, où il y a la peste, la famine et des maladies. Ce n'est qu'un endroit différent. Vous devez donc sortir de l'avion et vous procurer de nouveaux guides de voyage. Vous devez apprendre une nouvelle langue. Vous ferez la connaissance de tout un groupe de nouvelles personnes que vous n'auriez jamais rencontrées autrement.

C'est seulement un endroit différent. C'est un rythme plus lent qu'en Italie, moins exubérant aussi. Quelque temps après être arrivé et repris votre souffle, vous regardez autour de vous et commencez à remarquer que la Hollande possède des moulins à vent, que la Hollande a des tulipes...que la Hollande a même des Rembrandt! Mais tout ceux que vous connaissez vont en Italie ou en reviennent et ils ne cessent de répéter qu'ils ont fait un merveilleux voyage. Pendant toute votre vie, vous vous direz : "Oui, c'est là que je devais aller; c'est ce que j'avais planifié."

Cette douleur ne s'en ira jamais, jamais, jamais... parce que la perte de ce rêve est une perte significative. Mais si vous passez votre vie à déplorer de ne pas avoir atterri en Italie, vous pourriez ne jamais être en mesure d'apprécier les choses très spéciales et très jolies...de la Hollande.»



*Texte tiré du livre Au-delà de la déficience physique ou intellectuelle : Un enfant à découvrir.*




# C'est le temps des inscriptions

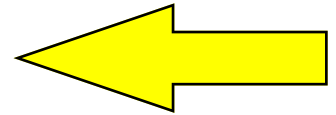


*Vous retrouverez à l'intérieur de la présente parution la programmation des activités que nous vous proposons pour la prochaine session. Puisque notre volet Loisirs est un moyen que nous utilisons pour favoriser l'intégration sociale de nos membres, nous avons inséré dans la programmation les objectifs que nous poursuivons à l'intérieur de chacune de nos activités. Cet ajout a pour but de vous familiariser davantage avec la mission de notre organisme et ainsi vous aider à mieux comprendre le rôle joué par notre volet d'activités.*

Nous vous rappelons que pour participer à l'un ou l'autre des activités proposées, **vous devez obligatoirement vous inscrire avant la date limite.**

## Voici comment faire:

- ◇ Les inscriptions doivent être faites uniquement par téléphone ou en personne auprès de madame Mylène Pérusse, adjointe administrative au 450-659-6519. 
- ◇ Les inscriptions sont acceptées du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.
- ◇ **Dates d'inscriptions: Du 17 au 28 août 2009**  
(Notez que les places sont limitées)



## **Important:**

*Compte tenu que nous devons assurer la sécurité et le bien-être de la clientèle fréquentant nos activités et compte tenu que nous devons le faire en tenant compte des ressources dont nous disposons, l'APHRSO se réserve le droit de limiter ou de refuser des inscriptions dans chacune de ses activités. Notez également qu'un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de nos activités.*

## **Paiement:**

Les paiements doivent être effectués avant le début des activités. Cependant, il vous est possible de prendre des ententes avec nous quant au mode de paiement qui vous convient.

## Membres de TARSO

N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de réserver votre transport au: 450-444-2555



## ***Bureaux fermés***

Veuillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés le 7 septembre et le 12 octobre 2009.

Notez que les activités prévues à ces dates feront également relâche.

***Bons congés à tous !***

# Programmation automne 2009

## Activités sportives

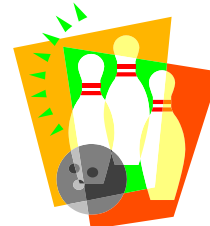
### Les objectifs visés:

- Permettre aux membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- Promouvoir des règles de vie et favoriser de bonnes attitudes sociales;
- Permettre à la population en général de côtoyer nos membres et ainsi favoriser leur intégration sociale;
- Développer les habiletés requises pour pratiquer une activité sportive;
- Développer l'esprit d'équipe;
- Maintenir une bonne forme physique.

### Quilles

Pour nos membres âgés de 12 ans et plus ayant une déficience intellectuelle avec ou sans handicap physique associé.

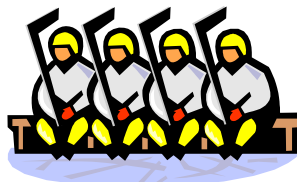
- Date:** Du 14 septembre au 7 décembre 2009 (lundi)  
**Heure:** De 19 h 00 à 21 h 30  
**Lieu:** Salon de Quilles Le Riverain (6280 Boul. St-Laurent, Ste-Catherine)  
**Coût:** 8,00\$ par participation (incluant la location de souliers)  
**N'oubliez pas votre argent de poche**  
**(Relâche le 12 octobre 2009)**



### Hockey cosom

Pour nos sportifs âgés de 14 ans et plus ayant une déficience intellectuelle sans handicap physique.

- Date:** Du 23 septembre au 25 novembre 2009 (mercredi)  
**Heure:** 18 h 00 à 19 h 00  
**Lieu:** École des Timoniers (3805, rue des Marins, Ste-Catherine)  
**Coût:** 35,00\$ pour la session



# Programmation automne 2009

## Activités artistiques

### Les objectifs visés:

- Permettre aux membres de pratiquer une activité sociale;
- Favoriser l'expression de nos membres par le biais des arts;
- Permettre aux membres et découvrir leur potentiel artistique;
- Favoriser la participation des membres lors de la planification et des choix d'activités;
- Permettre aux membres de présenter devant public le fruit de leur effort;
- Permettre à la population en général de côtoyer nos membres et ainsi favoriser leur intégration sociale.

### Atelier d'expression artistique

Pour nos membres âgés de 16 ans et plus ayant une déficience intellectuelle avec ou sans handicap physique associé.

**Date:** Du 10 septembre au 10 décembre 2009 (jeudi).

**Heure:** De 19 h 00 à 21 h 00

**Endroit:** 100 rue Ste-Marie, La Prairie

**Coût:** 35,00\$ pour la session



*Veillez noter que la session sera entièrement consacrée à l'élaboration et à la préparation du spectacle qui sera présenté en décembre prochain lors de notre fête annuelle de fin d'année. Le choix du spectacle sera déterminé par les participants et ce, dès les premières semaines d'activités. Les participants seront bien sûr aidés de notre personnel d'animation et de notre coordonnatrice.*

**Mettez-le tout de suite à votre agenda**

**Le vendredi , 11 décembre 2009 aura lieu notre**

**Grande fête annuelle**

**où les membres et leurs familles sont invités à venir célébrer en compagnie du personnel et des bénévoles de l'APHRSO.**



# Programmation automne 2009

## Activités socioculturelles

### Les objectifs visés:

- Permettre aux membres de pratiquer une activité sociale;
- Favoriser la participation des membres lors de la planification et des choix d'activités;
- Faire découvrir aux membres de nouvelles activités à pratiquer socialement;
- Faire découvrir aux membres des endroits ou lieux à fréquenter;
- Favoriser les échanges sur des sujets qui les préoccupent;
- Promouvoir des règles de vie et favoriser de bonnes attitudes sociales;
- Permettre aux membres de développer un réseau social à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités;
- Permettre à la population en général de côtoyer nos membres et ainsi favoriser leur intégration sociale.

### La Gang des pas pressés

Groupe de rencontres pour nos membres adultes ayant un handicap physique sans déficience intellectuelle associée. Notez que cette activité se déroule de manière autonome et en ce sens, les sujets de discussions, les activités et le menu du dîner sont déterminés par les participants.

**Date:** Du 9 septembre au 9 décembre 2009 (mercredi)  
**Heure:** De 9 h 30 à 15 h 30  
**Lieu:** 100 rue Ste-Marie, La Prairie  
**Coût:** 15,00\$ pour la session ou 2,00 \$ par participation



### Vendredis socioculturels

Pour nos membres âgés de 16 ans et plus ayant une déficience intellectuelle avec ou sans handicap physique associé.

**Date:** Du 11 septembre au 4 décembre 2009  
**Heure:** De 19 h 00 à 22 h 00  
**Lieu:** 100 rue Ste-Marie, La Prairie  
**Coût:** 55,00 \$ pour la session ou 5,00 \$ par participation



### Samedis-jeunes

Pour les membres âgés entre 5 et 21 ans ayant une déficience intellectuelle avec ou sans handicap physique associé.

**Date:** Du 12 septembre au 5 décembre 2009 (1 samedi sur 2)  
**Heure:** De 9 h 00 à 16 h 00  
**Lieu:** 100 rue Ste-Marie, La Prairie  
**Coût:** 60,00\$ pour la session ou 10,00 \$ par participation





# Nouvelles en bref

## Retour sur l'AGA

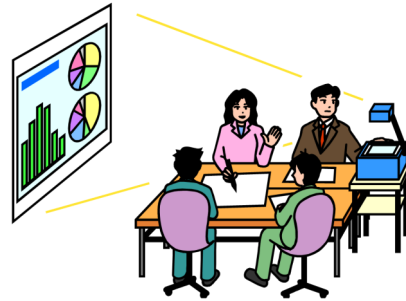
Lors de notre Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 1er juin dernier, 12 membres et 6 partenaires du milieu étaient présents pour prendre connaissance et approuver le rapport annuel et le rapport financier de notre organisme. Nous tenons d'ailleurs à les remercier de l'intérêt porté au travail accompli par l'APHRSO au cours de la dernière année. Lors de cette rencontre, les membres présents ont élu ceux et celles qui composeront le Conseil d'administration pour la prochaine année. C'est donc avec grand plaisir que nous vous les présentons:

### Les officiers

Présidente: Madame Priscille Arel  
 Vice-président: Monsieur Olivier Lemieux  
 Secrétaire: Madame Yvette Patenaude  
 Trésorière: Madame Gisèle Schinck

### Les administrateurs

Monsieur Jacques Brosseau  
 Monsieur Gilles Arseneault  
 Monsieur Gaétan Brosseau



Encore une fois merci à tous ceux et celles qui contribuent, par leur présence et leur soutien constant, à la vie démocratique et au bon fonctionnement de notre organisme.

*Nous profitons de l'occasion pour vous informer que notre rapport annuel est disponible sur notre site internet au [www.aphrso.org](http://www.aphrso.org). Vous pouvez également vous le procurer sur demande en version papier.*

## Coupe de budget pour l'embauche de notre personnel estival

Comme à chaque année, l'APHRSO procède à une demande au Programme Emploi Été Canada pour l'embauche de son personnel en période estivale. Cette aide financière permet à notre organisme de rémunérer du personnel supplémentaire et ce, dans le but d'offrir un camp d'été à nos jeunes. Sans cette aide, nous ne pourrions offrir ce genre d'activités et c'est pourquoi, ce financement est pour nous essentiel. Or, nous apprenions en mai dernier que nous allions subir une coupe de budget qui s'est traduit par un poste d'animation en moins.

Résultat: l'APHRSO a dû restreindre le nombre d'inscription au camp d'été et par conséquent, au moins cinq de nos membres n'ont pu y avoir accès. Nous trouvons cette situation fort déplorable mais compte tenu que nous devons assurer la sécurité et le bien-être de notre clientèle, nous n'avons eu d'autre choix que de procéder de cette façon. Nous tenons d'ailleurs à remercier les familles pour leur compréhension.

Nous ignorons ce qu'il adviendra de ce financement pour les années à venir mais compte tenu de l'impact que ce genre de coupures peut avoir sur nos services, nous tenions à vous en faire part afin que vous soyez mieux informés des réalités avec lesquelles nous devons composer.

## Modification de l'horaire de la Balle-molle

**Veillez prendre que pour des raisons hors de notre contrôle, nous sommes dans l'obligation de terminer la saison de balle-molle une semaine plus tôt que prévu à l'horaire.**

**L'activité se terminera donc le samedi, 22 août prochain.**

# Sujets d'intérêt



L'APHRSO constate qu'il existe encore aujourd'hui une incompréhension face aux types de service que doit offrir un transport adapté. Nous avons donc fait le choix d'en faire un article dans la présente publication pour clarifier certains éléments afin de favoriser une meilleure compréhension du contexte dans lequel évolue un service de transport adapté.

## LE TRANSPORT ADAPTÉ: UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN... ADAPTÉ

Le transport adapté est un service de transport en commun qui, comme son nom l'indique, est adapté aux besoins des personnes handicapées. Il s'agit donc d'un moyen de transport collectif qui répond aux besoins particuliers des personnes handicapées préalablement admises. Cependant, seules les personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité peuvent y être admises. Il ne suffit donc pas que la personne soit handicapée pour avoir accès au transport adapté. Il faut qu'elle soit limitée significativement dans ses déplacements. Dans ce contexte, il existe une politique d'admissibilité qui détermine les critères d'admission et le processus de traitement des demandes.

## L'OBJECTIF DU TRANSPORT ADAPTÉ

Le transport adapté doit permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'un degré de mobilité et d'autonomie comparable à celui dont dispose la population en général et doit soutenir les divers programmes favorisant leur intégration.

## LE TRANSPORT ADAPTÉ VS LE TRANSPORT EN COMMUN RÉGULIER

Bien que le transport adapté soit, par définition, un transport en commun, il existe quelques particularités qui le différencie du transport en commun régulier. Tout d'abord, le transport adapté offre généralement un service de type porte à porte ce qui facilite les déplacements des personnes handicapées qui ne peuvent utiliser un transport en commun régulier. La prise en charge de l'utilisateur se fait donc généralement à partir du domicile de la personne ce qui n'est pas le cas en transport en commun régulier. Rappelons cependant que le service de transport adapté pourrait aussi être offert à partir de lieux publics prédéterminés. De plus, bien que de façon générale l'utilisateur du transport adapté soit pris en charge du domicile jusqu'à destination, il pourrait, tout comme dans le transport régulier, être amené à faire des transferts lors du trajet. L'autre particularité résulte dans le fait que le service de transport adapté peut être effectué par minibus ou par taxi selon les besoins de l'organisme de transport. Quant aux tarifs exigés, ils devraient être comparables à ceux du transport en commun régulier.

## LE TRANSPORT ADAPTÉ ... VICTIME DE SON SUCCÈS

Le transport adapté s'étant développé de façon incontestable au cours des dernières années, voilà qu'il est victime à présent de son succès. Certains diront que c'est une aberration que de croire ça mais dans les faits, malgré une augmentation de la flotte de véhicules, d'une augmentation importante de la contribution financières des villes et malgré un élargissement de la plage horaire et des territoires desservis, les besoins ne cessent de croître ce qui a pour effet que les transports adaptés ne peuvent, malgré tous les efforts déployés, répondre à l'ensemble des besoins.

### Le constat

Habitué par le passé à obtenir un service de transport porte à porte pratiquement comparable à un service de transport privé, voilà qu'aujourd'hui les utilisateurs doivent tenir compte de la disponibilité du service offert pour planifier leurs activités quotidiennes. Les temps ont bien changé et par conséquent, il peut s'avérer difficile de s'adapter à cette nouvelle réalité. D'autant plus que cette transformation nous confronte au fait que le transport adapté, jadis plus personnalisé dû au fait que l'achalandage était moins important, doit aujourd'hui tenir compte non pas des besoins individuels mais plutôt de l'ensemble des besoins collectifs. Puisqu'il s'agit d'un service public financé par les contribuables, il faut donc que le transport adapté respecte la capacité de payer de ses citoyens dans son offre de services et ce, sans négliger la qualité des services offerts.

*Prix de consolation s'il en est un, c'est qu'aujourd'hui, les utilisateurs du transport adapté vivent pratiquement les mêmes réalités que les utilisateurs du transport en commun régulier. Après tout, ne souhaitons-nous pas l'équité?*

# Sujets d'intérêt



## La vignette de stationnement pour personnes handicapées... Des espaces réservés pour vous

Au Québec, si vous ne pouvez pas vous déplacer de façon autonome ou sans risque pour votre santé et votre sécurité, vous pouvez demander une vignette de stationnement pour personnes handicapées. Que vous soyez conducteur ou passager, cette vignette mobile vous permet de stationner un véhicule dans les espaces réservés. La vignette et le certificat d'attestation qui l'accompagne sont délivrés par la Société de l'assurance automobile du Québec.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ?

Satisfaire aux 3 conditions suivantes :

1. Vivre une situation de handicap qui occasionne une perte d'autonomie ou risque de compromettre la santé et la sécurité de la personne lors de ses déplacements sur une distance qui ne nécessite pas l'utilisation d'un moyen de transport;
2. Remplir le formulaire de demande;
3. Fournir, s'il y a lieu, une évaluation démontrant une incapacité d'une durée d'au moins 6 mois.

### Quelles sont vos responsabilités en tant que titulaire de cette vignette ?

Notez que les différents corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec sont mandatés pour faire respecter l'utilisation de la vignette.

Vous pourriez recevoir une amende si vous ne respectez pas les modalités suivantes :

- ◇ **Suspendre la vignette au rétroviseur intérieur du véhicule** de façon qu'elle soit visible et seulement lorsque le véhicule est stationné dans un espace réservé aux personnes handicapées;
- ◇ **Avoir en sa possession le certificat d'attestation** lorsque la vignette de stationnement pour personnes handicapées est utilisée;
- ◇ **Ne pas prêter ou céder la vignette à une autre personne**

Notez que la vignette est rattachée à son titulaire – dont le nom est aussi inscrit sur le certificat d'attestation. La vignette n'est pas rattachée au véhicule. La personne titulaire de la vignette doit donc être à bord du véhicule pour que la vignette soit utilisée.

### POUR VOUS PROCURER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE POUR PERSONNES HANDICAPÉES OU POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Société de l'assurance automobile du Québec  
 Téléphone sans frais : 1 800 361-7620  
 Site Web : [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

## L'APHRSO a souligné la SQPH dans le journal Le Reflet

### SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES 1<sup>er</sup> au 7 juin 2009



**DANS LE CADRE DE CETTE SEMAINE THÉMATIQUE, L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD OUEST (APHRSO) VOUS INVITE À RÉFLÉCHIR À CECI :**



En vous stationnant dans un endroit réservé aux personnes handicapées, saviez-vous que vous risquez de vous mériter une **contravention**? Et oui, car seuls les personnes ayant apposé la vignette requise au rétroviseur sont autorisées à garer leur véhicule à cet endroit.

De plus, en utilisant ces espaces réservés, vous ne simplifiez pas la vie d'une personne à mobilité réduite qui, malgré ses limitations et les nombreux obstacles qu'elle doit rencontrer, cherche tout comme vous, à vaquer à ses occupations quotidiennes.



**EN Y RÉFÉLÉCHISSANT BIEN...  
VOUS NE VOULEZ CERTAINEMENT PAS VOUS RETROUVER À LEUR PLACE.**

**ENSEMBLE... FAISONS PREUVE DE CIVISME ET DE COURTOISIE EN LAISSANT LES ESPACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES À CEUX ET CELLES QUI EN ONT VRAIMENT BESOIN.**

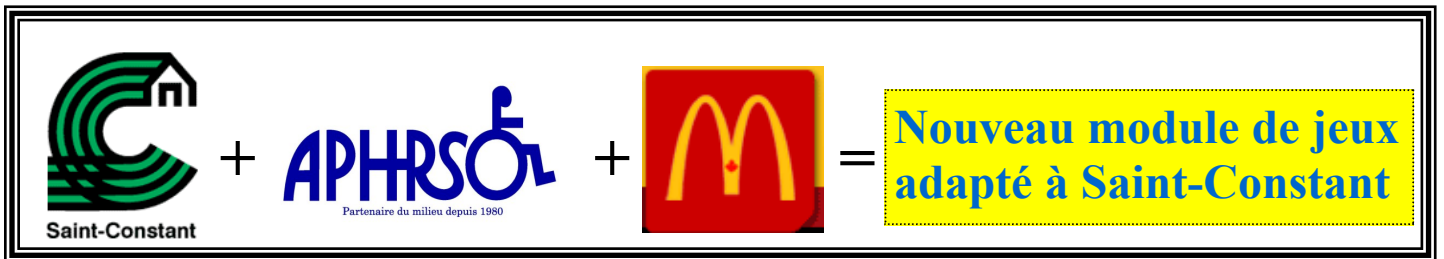
**L'Association des Personnes Handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO)**

**100, rue Ste-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1E8**

**Téléphone : 450.659.6519**

**Site internet : [www.aphrso.org](http://www.aphrso.org)**





L'APHRSO est fière d'annoncer l'implantation d'un deuxième module de jeux adapté sur son territoire. Rappelons qu'en 2006, notre organisme avait collaboré à l'implantation du tout premier module de jeux accessible aux enfants ayant des limitations et c'est à La Prairie que ce projet avait vu le jour. À l'époque, l'APHRSO avait fait le souhait de voir se réaliser d'autres projets similaires dans la région et c'est pourquoi, nous sommes d'autant plus heureux aujourd'hui de rendre public l'arrivée d'un deuxième module mais cette fois, dans la ville de Saint-Constant.



Il importe de préciser que tout comme ce fût le cas à La Prairie, la réalisation d'un tel projet repose essentiellement sur la volonté des décideurs et des employés de la municipalité qui ont d'abord cru au projet et qui ont voulu mettre les efforts nécessaires pour que les enfants présentant des limitations fonctionnelles puissent, eux aussi, avoir accès à cette forme de loisir et ce, au même endroit que les autres enfants.



En tant que partenaire visant l'intégration des personnes handicapées, l'APHRSO a voulu soutenir ce deuxième projet et pour se faire, nous avons agi à titre d'intermédiaire pour la demande et l'octroi d'un **don de 14 885\$ provenant de l'Œuvre du Manoir Ronald McDonald** qui a, de nouveau, agi comme partenaire financier pour la réalisation de ce nouveau module de jeux. Nous profitons de l'occasion pour remercier une fois de plus Monsieur Tom Cappelli, franchisé McDo de la région, pour sa précieuse et constante collaboration dans ce dossier.

## Site Internet de l'APHRSO

L'APHRSO a conçu sur son site internet une page regroupant différentes coordonnées pouvant être utiles aux personnes handicapées et à leurs familles. Vous pouvez la consulter au [www.aphrso.org](http://www.aphrso.org) sous la rubrique «Coordonnées utiles».

Nous vous invitons également à visiter notre page « Sujets d'intérêts» qui cherche à mieux informer les internautes sur différents sujets qui les concernent.

Notre site contient également une rubrique «Documents utiles» qui, comme son nom l'indique, fournit plusieurs publications ou liens pouvant être utiles.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à nous transmettre vos commentaires sur le site et à nous faire part de toute suggestion en lien avec son contenu.

**ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DE LA RIVE-SUD OUEST  
100 RUE STE-MARIE, LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**

Téléphone : 450-659-6519  
Télécopie : 450-659-6510  
Messagerie : info@aphrso.org

## Saviez-vous que ...

Vous pouvez régler d'un seul coup vos achats à votre loterie préférée. Vous n'avez qu'à nous contacter et nous vous ferons parvenir un formulaire d'abonnement.

Ainsi, vous participez au financement d'une association sans but lucratif tout en rendant plus facile votre participation aux diverses loteries de Loto-Québec.

De plus, Loto-Québec vérifiera pour vous vos numéros chaque semaine.

Qui sait !... De toute façon, il ne vous en coûte pas un sou de plus et vous aidez notre cause.

Jouez vos numéros chanceux, tout en contribuant au financement des activités de *l'Association des Personnes Handicapées de la Rive-Sud Ouest*.

L'abonnement en groupe est particulièrement intéressant, parlez-en à votre famille, vos amis et vos collègues de travail. Tout le monde peut s'abonner à la chance et appuyer du même coup l'APHRSO.

Retrouvez-nous  
sur le web!  
[www.aphrso.org](http://www.aphrso.org)

 **LOTO  
MATIQUE**®

Service d'abonnement à différentes  
loteries de Loto-Québec

### *Plus besoin :*

- d'acheter vos billets chaque semaine
- de vérifier vos numéros
- d'aller réclamer vos lots

*Loto-Québec* le fait pour vous!

Si vous gagnez, vous recevez votre chèque par la poste.

*OFFREZ-VOUS VOS*

*LOTERIES PRÉFÉRÉES :*

pour 6 mois ou 1 an,  
seul ou en groupe  
(jusqu'à 10 personnes)

*Aidez une bonne cause et  
abonnez-vous à la chance!*



**TRIO** LOTOS®

**Extra**®

L'ABONNEMENT À *LOTOMATIQUE* VOUS PERMET DE  
CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE NOTRE ORGANISME :

# APHRSO

Vous voulez aider notre cause en vous abonnant?

***C'est simple!***

Remplissez le formulaire d'abonnement, ajoutez-y votre paiement, glissez le tout dans l'enveloppe-réponse... et le tour est joué!

**18** ans +

*Merci beaucoup!*

Mai 2004